

LE FONDS D'INTERVENTION SUR LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES TERRITORIAUX

 **Pas-de-Calais**
Le Département


SCHÉMA DÉPARTEMENTAL
**DES ESPACES
NATURELS**

> Les bénéficiaires :

- Les communes
- Les EPCI dans le cadre d'une mutualisation des moyens ou d'une délégation de compétence
- Les Associations gestionnaires de chemins de randonnée
- Les Associations Foncières de Remembrement ou d'Aménagement foncier Agricole et Forestier

> Les actions éligibles :

Opérations d'aménagement des espaces urbanisés contribuant à la biodiversité :

- Aménagement de gîtes à chauves-souris
- Aménagement des combles et clochers favorisant la nidification des rapaces
- Aménagement des bâtiments favorisant l'accueil des espèces d'oiseaux anthropophiles

Opérations favorisant les connexions écologiques :

- Création ou restauration de mares
- Création ou restauration de vergers conservatoires
- Plantations contribuant à la trame verte et bleue*
- Aménagement de bandes fleuries d'espèces locales
- Aménagement écologique et paysager des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR
- Passages à faune sur les voiries communales

Opérations favorisant la biodiversité et le paysage :

- Opérations écologiques et paysagères de restauration d'alignements d'arbres remarquables

Opérations favorisant la restauration des réservoirs de biodiversité ou d'espaces relais :

- Opérations de restauration des zones humides
- Opérations de restauration des coteaux calcaires
- Opérations de boisement de terrains communaux*
- Opérations de diversification des boisements communaux

Opérations innovantes :

- Expérimentation de nouvelles méthodes de lutte contre les espèces exotiques envahissantes végétales
- Autres opérations innovantes en faveur de la biodiversité

**application du dispositif technique Oxygène 62*

> Les conditions de financement du projet :

- Un montant plancher de travaux de 2 000 euros HT
- Un montant plafond de subvention variant de 15 000 à 50 000 euros selon la nature des travaux
- Un taux de financement pouvant atteindre 80 %
- Une priorité aux projets qui développent un axe « insertion »
- Respect des règles de cofinancement entre collectivités
- Les actions éligibles ne peuvent entrer dans le strict cadre GEMAPI

> Contenu du dossier :

- Lettre d'intention précisant la demande d'accompagnement du Département
- Délibération approuvant l'opération, sollicitant une subvention du Conseil départemental, et engageant la collectivité à entretenir, à garantir le bon état et à assurer le suivi des réalisations
- Plan de situation
- Descriptif technique détaillé du projet précisant le lien avec les documents d'urbanisme, la trame verte et bleue, les PPEANP...
- Le cas échéant, les autorisations réglementaires
- Plan de financement prévisionnel détaillé
- Devis descriptifs et estimatifs HT
- Échéancier des travaux établi par le maître d'ouvrage

POUR TOUTES VOS DÉMARCHES

MDADT	Adresse postale d'envoi des dossiers	N° de téléphone	Adresse des sites d'accueil	
MDADT de l'Arrageois	37 rue du Temple 62000 ARRAS	03 21 21 52 80	Site d'Avesne-le-Comte	24 Grand rue 62810 AVESNES-LE-COMTE
			Site d'Arras	37 rue du Temple 62000 ARRAS
MDADT de l'Artois	33 Boulevard Lesage 62149 CAMBRIN	03 21 25 17 99	Site de Béthune	1 Place Yitzhak Rabin 62401 BETHUNE
			Site de Cambrin	33 Boulevard Lesage 62149 CAMBRIN
MDADT de l'Audomarois	Rue Claude Clabaux BP 22 62380 LUMBRES	03 21 12 64 00	Site de Lumbres	Rue Claude Clabaux 62380 LUMBRES
MDADT du Boulonnais	Route de la Trésorerie BP 20 62126 WIMILLE	03 21 99 07 20	Site de Wimille	Route de la Trésorerie 62126 WIMILLE
MDADT du Calaisis	5 rue Berthois 62100 CALAIS	03 21 46 56 80	Site de Calais	5 rue Berthois 62100 CALAIS
MDADT de Lens-Henin	7 rue Émile Combes 62300 LENS	03 21 78 92 50	Sites de Lens	12 bis rue Jean Souvraz 62031 LENS
				7 rue Émile Combes 62300 LENS
MDADT du Montreuillois-Ternois	300 route de Mouriez BP 09 - 62140 MARCONNELLE	03 21 90 04 80	Site de St Pol-sur-Ternoise	31 rue des Procureurs 62166 ST-POL-SUR-TERNOISE
			Site du Touquet	Avenue de l'Europe 62520 LE-TOUQUET-PARIS PLAGE
			Site de Marconnelle	300 route de Mouriez 62140 MARCONNELLE

Pour 2018,
la date butoir
de dépôt de dossier
est le :
**19 septembre
2018**